

Les structures Animatrices :

- Importance des variables dans la construction des postes d'animateurs n2000
  - o Taille et importance des structures animatrices
  - o Taille et nombre de site
  - o CDI ? CDD ? Temps Partiel ?
  - o Durées conventions cadres / conventions financières

Le réseau « humain » Natura 2000

- Au niveau Régional
  - o « chaînon manquant » pour les grandes orientations régionales (FEADER, MAEC...)
  - o Oui, disparité des situations des animateurs mais besoin de réseau régional reste fort
  - o La DREAL a rappelé l'importance qu'elle donne à l'appui technique au réseau n2000 (Via CENB, CBN et bientôt SHNA..), ainsi qu'à l'animation du réseau « humain » (Club op, ouverte pour de nouvelles propositions)
- Au niveau National
  - o Association Natura 2000 France qui se met en place doit tenir compte des organisations locales déjà existantes (réseaux départementaux, régionaux...) mais l'importance de porter la voix de Natura au niveau National fait l'unanimité.

Les pistes, les propositions émises :

- Travail au niveau des ministères pour des conventions financières de 3 ans.
- Essayer de coupler les postes N2000 avec d'autres programmes pour assurer les financements.
- L'animateur Natura 2000 a des compétences qu'il peut mettre en avant sur d'autres projets des collectivités que N2000 (mais attention aux limites) pour une meilleur appropriation des élus de l'animateur N2000.
- Rôle de la DREAL dans la communication aux structures animatrices sur les durées de conventions financières qui ne sont pas en relation avec l'objectif de long terme de N2000
- Relance par le DREAL B du réseau des gestionnaires et travail sur le SINP (Système d'information sur la Nature et le Paysage).
- Exemple concret d'une piste de travail : établir l'harmonisation au niveau régional des formulaires simplifiés d'évaluation des incidences.
- Continuer de travailler sur la place de l'« humain » dans le réseau Natura 2000 (emplois directs des postes, entreprises travaillant pour les contrats, actions auprès des filières forestières et agricoles), animation du territoire...
- Importance d'utiliser la possibilité de travailler sur la vie du réseau Natura 2000 en s'appuyant sur l'ITEM « vie de réseau » lors des demandes de subventions.
- Rester attentif sur le rôle que doit porter l'Aten et les solliciter si besoin car rôle au niveau réseau National N2000 dans leurs statuts.